



Directives Rémunération des Étudiants à la maîtrise et au doctorat

Direction du Centre de recherche

Dernière révision septembre 2025

Objectif

Ces directives ont pour but d'assurer une équité et d'améliorer le recrutement d'étudiants aux cycles supérieurs au Centre de recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal.

Personnes visées

Les montants de bourse minimaux requis s'appliquent à tous les étudiants inscrits à temps plein à une maîtrise ou un doctorat de type recherche et menant au dépôt d'un mémoire ou d'une thèse.

Maîtrise

Pour les étudiants à la maîtrise, un financement minimal de 22,500\$ par année pendant deux ans doit être assuré. Au-delà de 40,000\$ par année, la contribution annuelle du directeur de recherche*** baisse proportionnellement par rapport au montant accumulé par l'étudiant pour maintenir au moins 40,000\$ par année. Au besoin, si les études se prolongent au-delà de deux ans, le financement sera assumé et assuré entièrement par le directeur, l'étudiant et les ressources financières externes, mais toujours en respect et continuité de ces directives.

Source de financement	1 ^{ère} année / temps plein	2 ^e année / rédaction
Directeur de recherche***	17,500\$	17,500\$
Bourse de recrutement CDR	5,000\$	
Bourse de fin d'études (BFEM-ESP)		6,000\$
Bourse de département	Variable	Variable
Bourse facultaire	Variable	Variable
Autres bourses externes	Variable	Variable
Minimum assuré	22,500\$	22,500\$

Doctorat

Pour les étudiants au Doctorat, un financement minimal de 26,000\$ par année pendant quatre ans doit être assuré. Au-delà de 40,000\$ par année, la contribution annuelle du directeur de recherche*** baisse proportionnellement par rapport au montant accumulé par l'étudiant pour maintenir au moins 40,000\$ par année. Au besoin, si les études se prolongent au-delà de quatre ans, le financement sera assumé et assuré entièrement par le directeur, l'étudiant et les ressources financières externes, mais toujours en respect et continuité de ces directives.

Source de financement	1^{ère} année / temps plein	2^e année / temps plein	3^e année / rédaction	4e année / rédaction
Directeur de recherche***	21,000\$	21,000\$	21,000\$	21,000\$
Bourse de recrutement CDR	5,000\$	5,000\$	5,000\$ (NSERC)	
Bourse Passage accéléré Doctorat	7,000\$	7,000\$		
Bourse de fin d'études (BFED-ESP)				12,000\$
Bourse de département	Variable	Variable	Variable	Variable
Bourse facultaire	Variable	Variable	Variable	Variable
Autres bourses externes	Variable	Variable	Variable	Variable
Minimum assuré	26,000\$	26,000\$	26,000\$	26,000\$

À titre informatif

Stagiaires post-doctoraux

Le financement annuel minimal recommandé pour un stagiaire post-doctoral est de 45,000\$ et est assumé entièrement par le directeur de recherche.

Stagiaires à temps plein de premier cycle

Le financement recommandé, mais non obligatoire, pour un stagiaire d'été ou de fin d'études dans un cours siglé devrait être basé sur les bourses du programme PREMIER de la Faculté de médecine et être assumé entièrement par le directeur si le stagiaire n'est pas récipiendaire de cette bourse. Le montant de celle-ci est de 461\$ par semaine jusqu'à un montant maximal de 6,000\$ pour 13 semaines de stage.